



Carte IGN n°2242W © IGN – Paris 2015 - Autorisation n° 221557 - Echelle 1/25000. Crédit Photo : Christophe Laurens, CDRP81 . Parution : septembre 2015.

- 1** En bas du village, descendre par des escaliers. Au bout, tourner à gauche puis à droite sur un chemin en herbe. Descendre tout droit. Après le ruisseau, le chemin vire à gauche. Le suivre pour déboucher sur un lac.
 - 2** Le contourner. Au second angle du lac, dévaler à droite par de discrètes marches. Traverser le ruisseau puis monter à gauche par la sente.
La suivre jusqu'à la sortie du sous bois. Grimper par le chemin en face. Ignorer le premier chemin à droite pour tourner sur le second qui mène à la route.
 - 3** Obliquer à droite. Au croisement des routes, se diriger à droite vers Jamblanc. Plus haut, la route devient chemin. A la route, aller à gauche. Avant le croisement des routes, face au buis, tourner à droite sur le chemin. Il mène à la chapelle de St Martin de Grizac.
 - 4** A l'angle du cimetière, tourner à gauche. Au bas de la route, à gauche. Plus loin, suivre à droite Puybegon pour gagner le carrefour de routes de l'aller. Négliger Jamblanc. 350 m après, monter à droite sur le chemin terreux. Il passe au bas de la chapelle de St Sigismond. Au bitume, descendre à gauche.
 - 5** A la route, tourner à droite. Plus loin, prendre la voie sans issue. Avant la Mondelié, tourner à gauche sur le chemin herbacé. A la RD, à gauche. Au croisement suivant, obliquer à droite vers Le Moulin. Franchir le pont et continuer tout droit pour gagner un carrefour de routes.
 - 6** Laisser la Gravelle à gauche et une route à droite pour continuer en face. Plus loin, tourner à gauche vers Borie Nove. Abandonner la route pour un chemin. 250 m plus loin, pénétrer à gauche dans le bois par un discret layon pour gagner la chapelle de Ste Cécile de Mouribal.
 - 7** Poursuivre par le chemin puis, sur la route, bifurquer à gauche. Marcher sur 250 m puis descendre à droite sur le chemin. Face au hangar, tourner à droite. Au croisement des chemins, se diriger à gauche.
 - 8** A la route, aller à droite puis remonter au village.
- 7** Poursuivre sur le chemin et prendre à gauche sur la route de Sainte Cécile pour rejoindre le point 6

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER